







D. Perrin propose sa candidature comme membre du comité. Par ailleurs, M.-M. Laferrière demande à B. MacLellan d'en faire partie également si elle le souhaite. B. MacLellan dit qu'elle veut bien, mais qu'elle ne pourra y participer qu'à distance. Un vote a lieu et, après dépouillement, B. MacLellan est élue membre du comité de sélection du nouveau secrétaire général.

**Sur motion dûment présentée par D. Perrin et appuyée par D. André, il est résolu**

**QUE**, après consultation du provincial et l'annonce de l'ouverture du poste au personnel enseignant et non enseignant de l'Université par la rectrice, le Comité de gouvernance et de nominations recommande au Bureau des gouverneurs la nomination de B. MacLellan au comité de sélection du nouveau secrétaire général.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **11. Modifications au règlement RHR-201**

D. Perrin invite la rectrice à présenter le règlement RHR-201. La rectrice indique qu'il comporte deux modifications. La première permet de spécifier ou de mettre en pratique ce qui existe déjà et d'avoir une représentativité des quatre facultés. La deuxième modification a été faite dans le but d'avoir une cohérence entre les documents « Rôles et responsabilités du président du Bureau des gouverneurs » et « Membriété du Comité ».

J.-M. Barrette tient à faire remarquer que la politique a été adoptée à l'unanimité par le Sénat lors de la réunion du 31 janvier 2020.

**Sur motion dûment présentée par D. Perrin et appuyée par C. Beauvais, il est résolu**

**QUE**, sur recommandation du comité exécutif, le Comité de gouvernance et de nominations demande au Bureau des gouverneurs d'approuver le règlement RHR-201 tel que modifié.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **12. Modifications : « Rôles et responsabilités du président du Bureau des gouverneurs »**

D. Perrin demande à la rectrice si elle souhaite faire un commentaire sur les modifications apportées au document. La rectrice précise que les modifications ont été faites dans le but d'apporter quelques précisions ou d'éliminer de potentielles erreurs pouvant porter à confusion.

**Sur motion dûment présentée par D. Perrin et appuyée par M. McLellan, il est résolu**

**QUE**, sur recommandation du comité exécutif, le Comité de gouvernance et de nominations demande au Bureau des gouverneurs d'approuver le document « Rôles et responsabilités du président du Bureau des gouverneurs » tel que modifié.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **13. Modifications : « Règlements du Bureau des gouverneurs »**

La vice-présidente demande au président du Comité de gouvernance et de nominations, David Perrin, de présenter la résolution.

La rectrice explique que ces modifications apporteront une certaine conformité avec d'autres règlements et également avec le document « Rôles et responsabilités du président du Bureau des gouverneurs ».

**Sur motion dûment présentée par D. Perrin et appuyée par L. Assad-Butcher, il est résolu**

**QUE**, sur recommandation du comité exécutif, le Comité de gouvernance et de nominations demande au Bureau des gouverneurs d'approuver le document « Règlements du Bureau des gouverneurs » tel que modifié.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**14. Modifications : « Attribution des comités du Bureau des gouverneurs »**

La vice-présidente invite le président du Comité de gouvernance et de nominations, David Perrin, à présenter la résolution.

D. Perrin présente la résolution, puis propose à J.-M. Barrette d'expliquer les modifications.

J.-M. Barrette apporte des précisions sur les modifications et signale que les modifications les plus importantes se trouvent à la page 2 du document.

Il souligne que l'objectif des modifications est de permettre une uniformisation de la présentation de chacun des comités et aussi du vocabulaire employé. Il mentionne que les attributions des comités, qui apparaissent également ailleurs dans d'autres documents, ont été supprimées pour éviter des répétitions et alléger le texte et la lecture de ce dernier.

**Sur motion dûment présentée par D. Perrin et appuyée par M. Harvey, il est résolu**

**QUE**, sur recommandation du comité exécutif, le Comité de gouvernance et de nominations demande au Bureau des gouverneurs d'approuver le document « Attribution des comités du Bureau des gouverneurs » tel que modifié.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**15. Modifications : « Statuts de l'Université Saint-Paul »**

La vice-présidente demande au président du Comité de gouvernance et de nominations, David Perrin, de présenter la résolution. D. Perrin présente la résolution, puis invite le secrétaire général intérimaire à faire le point sur le document.

M. McLellan explique que les modifications ont été faites en vertu de la nouvelle directive *Veritatis gaudium* et que, lors de la révision, on a pris en compte les nouveautés dans la convention collective, car le document doit refléter celle-ci. Il a précisé que le document modifié a été adopté par le Sénat le 31 janvier 2020.

M. Tassé demande en quoi consistent les prochaines étapes concernant ce document.

La rectrice indique qu'il faut l'envoyer au supérieur provincial, puis au supérieur général et qu'ensuite il faudra le faire parvenir à Monseigneur Prendergast, qui le présentera à la Congrégation pour l'éducation catholique.

D. Perrin demande s'il faudra attendre de recevoir les chapitres 1 à 3 avant d'envoyer le document. La rectrice répond que le Vatican demande à recevoir seulement la partie relative à la constitution apostolique *Veritatis gaudium*. Par ailleurs, elle remercie tous ceux qui ont contribué à préciser les changements.

**Sur motion dûment présentée par M. McLellan et appuyée par D. André, il est résolu**

**QUE**, à la suite de l'adoption du document, le 31 janvier 2020, par le Sénat de l'Université Saint-Paul;

**QUE**, sur recommandation du comité exécutif, le Comité de gouvernance et de nominations demande au Bureau des gouverneurs d'approuver le document les « Statuts de l'Université Saint-Paul » tel que modifié.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **16. Planification stratégique 2020-2025**

La vice-présidente demande à la rectrice de présenter la résolution.

La rectrice dit avoir consulté plusieurs personnes à plusieurs occasions lors de la planification stratégique 2020-2025. La plupart des personnes consultées, tant à l'intérieur et qu'à l'extérieur de l'Université Saint-Paul, ont encouragé la poursuite de ce travail qui, selon celles-ci, était sur la bonne voie. La rectrice mentionne que le positionnement dans les domaines de la transformation, des relations entre l'être humain et la nature et entre l'être humain et la société correspondent très bien aux valeurs de l'Université Saint-Paul. Elle note qu'il faudra penser à l'auditoire cible lors de la formulation des objectifs, en se questionnant sur les projets qui nous stimulent et qui encourageraient les gens à participer de façon à rendre ces projets plus intéressants.

Elle mentionne que « l'énoncé identitaire » a fait l'objet de plusieurs révisions, car le document original, datant des années 1980, était long et comportait un vocabulaire théologique difficile à comprendre pour ceux qui ne sont pas des spécialistes du domaine de la théologie. Grâce à ce travail, le document a pu être simplifié et abrégé.

#### **Sur motion dûment présentée par C. Beauvais et appuyée par M. Harvey, il est résolu**

**QUE**, à la suite de l'adoption du document le 31 janvier 2020 par le Sénat de l'Université Saint-Paul, le Bureau des gouverneurs adopte le nouveau plan stratégique 2020-2025.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

E. King souligne que G. Smith, doyen de la Faculté de théologie, a apporté une contribution considérable au document. Il suggère de tenir compte des termes « engagement éco responsabilité », dans la rubrique « Axes stratégiques », pour s'engager envers les pauvres également.

M.-M. Laferrière indique que les membres du Bureau des gouverneurs doivent se pencher sur le plan stratégique et s'impliquer pour atteindre ses objectifs en se demandant quel est leur rôle dans cette planification stratégique.

C. Beauvais se dit satisfaite de l'implication de toute la communauté universitaire dans le processus de planification stratégique. Elle fait remarquer que les gens ont participé avec grand intérêt et que le dialogue avec la communauté autochtone a été très fructueux. Le plan stratégique a ainsi servi de base de discussion avec les membres de la communauté autochtone. Elle remercie tous les membres du Bureau des gouverneurs d'y avoir contribué.

D. André demande quelle sera la prochaine étape. J.-M. Barrette lui répond qu'un plan d'action sera établi et sera affiché sur le site Web de l'Université.

D. Perrin rappelle que l'ancien secrétaire général, R. Dixon, a travaillé d'arrache-pied sur ce projet et que, sans sa contribution, il n'y aurait pas eu ce résultat. Il demande une motion afin d'envoyer une lettre officielle de remerciement à R. Dixon.

**Sur motion dûment présentée par D. Perrin et appuyée par L. Assad-Butcher, il est résolu QU'**une lettre officielle de remerciement, émanant du Bureau des gouverneurs, soit envoyée à R. Dixon pour son implication dans le dossier de la planification stratégique.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **17. Élection à la présidence du Bureau des gouverneurs - Nomination du scrutateur**

D. Perrin rappelle que, à la suite du départ de M. Drapeau, le processus de recrutement du nouveau président du Bureau des gouverneurs débutera très bientôt. Auparavant, le Bureau des gouverneurs avait nommé M. McLellan comme scrutateur, mais vu ses nouvelles responsabilités comme secrétaire général intérimaire, on a proposé de nommer Marie de Barros comme scrutatrice, non seulement pour l'élection au Bureau des gouverneurs, mais également pour toutes les autres élections à venir. Il note que ces nouvelles responsabilités attribuées à Marie de Barros équivalent à un emploi permanent.

Il souligne que les membres peuvent présenter leur propre candidature au poste de président du Bureau des Gouverneurs ou la candidature d'autres membres en envoyant un courriel à Michael McLellan. Ils ont jusqu'au 28 février pour le faire. Il demande une motion pour adopter l'échéancier relatif au processus d'élection du nouveau président du Bureau des gouverneurs.

David Perrin mentionne que B. MacLellan avait demandé, lors de la dernière réunion, de déterminer le profil des membres du Bureau des gouverneurs relativement au comité de sélection du nouveau recteur. Il se demande s'il ne serait pas utile de conserver cette information en vue du processus de sélection. Il avait été prévu que, à la suite du sondage, l'information recueillie serait colligée par le secrétaire général intérimaire.

M. McLellan répond qu'une version papier du document sera distribuée et qu'on enverra également une version électronique. Il ajoute que les CV sont disponibles sur le Drive.

**Sur motion dûment présentée par D. Perrin et appuyée par D. André, il est résolu**

**QUE** le Comité de gouvernance et de nominations recommande au Bureau des gouverneurs d'approuver l'échéancier proposé pour l'élection à la présidence du Bureau des gouverneurs ;

**QUE** le Comité de gouvernance et de nominations recommande au Bureau des gouverneurs d'approuver la nomination de Marie de Barros à titre de scrutatrice des élections.

#### **ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ**

#### **RAPPORTS**

#### **18. Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche – sans objet**

#### **19. Vice-recteur à l'administration**

Le vice-recteur à l'administration informe les membres que nous sommes en pleine période budgétaire. Il signale que le Service de recrutement et des communications a déménagé à proximité du Bureau des admissions, du registraire et des services étudiants (BARSE) afin de regrouper les deux services.

## 20. Secrétaire général

M. McLellan indique qu'en ce qui concerne les postes à pourvoir au Bureau des gouverneurs, cinq candidats ont été convoqués pour entretien. Deux d'entre eux ont un profil universitaire, un est sous-ministre adjoint et les deux autres sont des avocats. Il relève que ce sont des candidats très intéressants et que leur expertise serait utile dans d'autres comités.

Deux de ces candidats pourraient devenir membres du Bureau des gouverneurs de l'Université d'Ottawa.

Il explique le tableau des compétences en nommant, à titre d'exemples, les membres du Bureau des gouverneurs dont le mandat se termine en juin 2020.

D. Perrin demande si des compétences particulières avaient été demandées lors du remplacement des membres sortants du Bureau des gouverneurs. M. McLellan pense qu'il faudra réfléchir là-dessus en se demandant si on doit exiger les mêmes compétences que celles des membres sortants ou s'il faut rechercher d'autres compétences.

E. King pense qu'il est nécessaire d'intégrer un membre des Oblats au Bureau des gouverneurs, comme cela avait été demandé auparavant. Il mentionne avoir remis un document à cet effet à M. Drapeau avant Noël dans lequel il avait proposé deux personnes. Ces dernières possèdent une solide expérience dans les missions de la congrégation à l'étranger. Il fait valoir l'importance d'y penser en raison de l'aide que la congrégation apporte à l'Université Saint-Paul.

D. Perrin se demande si un étudiant s'est proposé comme membre du Bureau des gouverneurs. La rectrice répond que l'étudiant qui devait intégrer le poste est parti dans une autre université, que la personne de la Faculté, recrutée l'année dernière, est en congé de maternité et qu'aucun membre du personnel administratif n'est intéressé pour le moment. J.-M. Barrette ajoute que le syndicat voudrait que le représentant du personnel au Bureau des gouverneurs soit un des leurs. Toutefois, aucun membre du personnel syndiqué ne s'est proposé. Le seul représentant du personnel administratif que pourrait espérer le Bureau des gouverneurs serait un employé non syndiqué.

## 21. Rectrice

La rectrice informe les membres du Bureau des gouverneurs qu'elle a assisté à une réunion de collaboration de la Faculté de théologie qui réunissait le Collège dominicain, Saint Michael et Regis College. Les doyens, les présidents ou recteurs, les supérieurs provinciaux y étaient présents. Les discussions ont été fructueuses et un cours commun en ligne avec l'Université Saint-Paul est prévu dès septembre 2020.

Elle mentionne qu'une subvention fédérale, relative au programme d'infrastructure de la francophonie, de 968 000 \$ sera versée à l'Université Saint-Paul pour la rénovation de l'auditorium. Elle indique toutefois qu'il faudra payer les coûts excédentaires. Elle tente en ce moment de convaincre des donateurs potentiels. Il y a également la possibilité d'obtenir un prêt qui pourra être remboursé grâce aux revenus que générera l'amphithéâtre. Elle précise que c'est la première fois que l'Université Saint-Paul reçoit une telle subvention.



Elle signale que le Centre pour la protection des mineurs et des personnes vulnérables a fait une nouvelle demande de subvention de 150 000 \$ auprès de l'Assemblée des évêques de l'Ontario. On fera un suivi au mois de mars.

Une demande a également été présentée aux Sœurs de Saint-Joseph pour le « Professorship and Ecology and Social Justice » ; elle espère une réponse bientôt. Elle explique que les activités du Centre pour la protection des mineurs et des personnes vulnérables se déroulent très bien. Il y a beaucoup de formations, des ateliers et des cours réguliers dispensés en français, qui sont très fréquentés.

Elle informe l'assemblée qu'elle a participé à la réunion de l'ACUC (Association Catholic Universities and Colleges) à Washington. Cette association regroupe surtout des universités américaines bien qu'elle compte également quelques universités canadiennes. Les sujets de discussion étaient très pertinents. Elle a rencontré la directrice de Catholics Distance University qui souhaite établir un partenariat avec l'Université Saint-Paul, surtout en ce qui concerne le programme de « safeguarding ». D'autres discussions ont eu lieu au sujet du parrainage. Le changement dans la constitution apostolique *Veritatis gaudium* qui exige que les professeurs aient un diplôme ecclésiastique en théologie a créé des problèmes aux universités nord-américaines, car beaucoup de professeurs qualifiés en théologie n'ont pas de diplôme ecclésiastique. Ils sont en train de réfléchir avec le Vatican à la possibilité que certains programmes de théologie non ecclésiastiques soient agréés par la Congrégation pour l'éducation catholique. L'octroi de cet agrément serait bénéfique pour l'Université Saint-Paul.

Elle ajoute qu'un énoncé officiel de reconnaissance du territoire non cédé a été approuvé par la communauté de Kiligan Zibi ; il ne reste que l'approbation de la communauté de Pikwakanagan.

E. King rappelle que la congrégation des Oblats compte environ 3600 personnes. Il est difficile de les tenir tous également informés. La congrégation a investi des millions d'euros pour aider l'Église et les congrégations religieuses visées par des accusations. Il dit espérer que des liens se créeront entre la province irlandaise, considérée comme la porte d'entrée de toutes les congrégations, et le Centre pour la protection des mineurs et des personnes vulnérables. Si la province irlandaise contribue financièrement au Centre, il faudra qu'en contrepartie le Centre s'engage à répondre à certains besoins de la congrégation.

## **22. Rapports des comités**

### **1. Comité de gouvernance et de nominations**

D. Perrin déplore que le processus d'approbation des documents ne se soit pas déroulé selon les procédures habituelles. Il indique que son devoir en tant que président du Comité de gouvernance et de nominations est de soulever les problèmes, cependant, c'est au Bureau des gouverneurs de décider de la procédure à suivre pour les régler.

Il regrette toutefois que les deux principes de gouvernance, soit l'autonomie du Bureau des gouverneurs et le suivi des procédures et politiques, n'aient pas été pris en compte. C'est un enjeu à considérer à long terme, surtout en regard des grands changements à venir, comme le recrutement d'un nouveau recteur et la transition vers un modèle de parrainage. Il affirme qu'il est nécessaire de repenser le rôle du Bureau des gouverneurs au sein de l'Université pour pouvoir mieux déterminer la relation entre le Bureau et l'administration de l'Université, pour y voir plus clair et ainsi mieux définir notre mode de gouvernance.

Il suggère au Bureau des gouverneurs de s'inspirer du Code Morin dans la gouvernance du Bureau. Cela permettra de déterminer quelle approche nous souhaitons adopter par rapport à la gestion du Bureau et à nos interactions dans les prises de décision.

**2. Comité des finances****3. Comité d'audit**

Le vice-recteur à l'administration indique que la prochaine réunion du Comité d'audit aura lieu au mois d'avril.

**FIN DE LA SÉANCE PUBLIQUE****Levée de la séance**

**La motion demandant la levée de la séance à 18 h est présentée par M. Harvey et appuyée par E. King.**

La vice-présidente de séance

Le secrétaire général intérimaire

Marie-Michèle Laferrière

Michael McLellan